



Le Ministère doit nous entendre !

La manifestation du 29 mars 2011 a constitué une véritable démonstration de force en rassemblant plus de 5000 personnels du Ministère de la Justice et représentant l'ensemble des secteurs de notre service public : Personnels pénitentiaires, de la PJJ, des tribunaux, magistrats et avocats !

Dans une unité rarement égalée, tous ont convergé ensemble vers l'Assemblée Nationale pour faire part aux parlementaires des conditions indignes dans lesquelles la Justice est rendue dans notre pays.

A l'issue de cette manifestation, plusieurs délégations ont été reçues, à la fois par les groupes socialistes et de la majorité présidentielle, ainsi que par le président de la commission des lois. Les organisations signataires ont porté la parole des personnels qu'elles représentent et unanimement demandé aux parlementaires de faire pression sur le gouvernement pour obtenir un :

PLAN D'URGENCE POUR LA JUSTICE !!

Le Ministère et le gouvernement doivent désormais entendre la colère de leurs personnels, qui ne peuvent plus assurer leurs missions à moyens constants. Les annonces faites le matin même de la manifestation par le ministre ne peuvent nous satisfaire car elles correspondent à de nouveaux moyens pour de nouvelles missions et non, comme nous l'exigeons, au renforcement des moyens pour les missions à ce jour existantes !

Les organisations signataires, fortes du rapport de force instauré ces dernières semaines et démontré hier dans la rue, exigent donc du Ministre :

- l'annonce d'un plan d'urgence pour la Justice, qui envisage des moyens de manière pérenne !
- d'être reçues par le Ministre toutes ensemble !
- que le Ministère initie un travail plus large étendu à l'ensemble des secteurs de la Justice en ne se limitant pas aux groupes de travail déjà constitués !

Les organisations signataires attendent donc, très rapidement, une réponse de leur Ministre ! Dans l'attente de cette réponse, nous appelons les personnels à maintenir les modalités d'action définies sur leur service !

Parce que le service public de la Justice a besoin de fonctionner dignement, le Ministère et le gouvernement doivent apporter sans délai une réponse aux personnels et aux citoyens !

